

l'opposition actuelle était au pouvoir. Nous avons voté à ce sujet il y a quelques jours seulement. Qui trahiront-ils? Leur propre groupe ou l'autre?

L'hon. M. MOTHERWELL: Comme je n'ai pas encore eu l'occasion de prendre la parole...

M. CAHILL: Si j'ai bien compris, le Gouvernement a dit qu'il me donnerait une réponse à cette question.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je pense qu'il serait malheureux pour moi de manquer l'occasion de faire quelques commentaires. Je remarque que l'on a été porté à plaider en faveur de ce Gouvernement pour qu'il puisse se mettre sur pied. Dans les circonstances ordinaires, cette prière devrait être bien accueillie par tous les membres de la Chambre. Si le ministère était arrivé au pouvoir naturellement, normalement et convenablement, nous serions disposés à faire droit à sa demande.

Un MEMBRE: Avez-vous votre pilule.

L'hon. M. MOTHERWELL: On parle de ce Gouvernement comme d'une ombre de gouvernement, un gouvernement embryonnaire, temporaire, mais je le considère comme mort-né, un gouvernement dont les cordes vitales ont été coupées de si près qu'il ne peut survivre. A cinq heures hier, juste trois heures et quinze minutes après sa naissance, le ministère de mon honorable ami, a reçu un coup étourdissant.

Des VOIX: Non, non.

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui, le même que nous avions reçu nous-mêmes.

L'hon. M. MANION: Vous en avez attrapé quelques-uns depuis.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable ami aurait dû être en face d'un miroir afin de voir à quoi il ressemblait.

Une VOIX: Vous n'y avez pas été longtemps.

L'hon. M. MOTHERWELL: On m'a dit qu'il y a beaucoup plus de plaisir à la gauche de l'Orateur. Après ce qui est arrivé hier, je suis enclin à croire que mon assertion est exacte. Ayant eu le privilège de siéger de l'autre côté de la Chambre durant plus de vingt ans, il me semble que c'est mon tour de dire quelque chose de ce côté-ci, et j'espère être de quelque utilité. La question dont la Chambre est saisie se rapporte au tarif. Qu'avons-nous fait au sujet du tarif lorsque nous étions au pouvoir?

[M. Cahill.]

Une VOIX: Rien.

L'hon. M. MOTHERWELL: Cela montre bien comment mon honorable ami est renseigné.

Un MEMBRE: Oubliez cela.

L'hon. M. MOTHERWELL: Dès la première session que nous avons pris les rênes du pouvoir, en 1922, nous avons commencé à remplir nos promesses relatives au tarif, non pas en bloc, mais peu à peu. En 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926, nous avons fait quelque chose. Que pensez-vous de la convention de commerce avec l'Australie et de celle que nous avons signée avec les Antilles?

Pour revenir à mes amis, les progressistes, l'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) a payé un superbe tribut d'éloges au parti libéral, hier soir; je tiens à lui offrir mes remerciements et à faire observer que, sauf un léger manquement, le Gouvernement avait honorablement coopéré avec le groupe dont elle fait partie. Je le répète, sans même un manquement,—car je n'appelle pas cela un manquement dans notre entente coopérative,—les membres du parti progressiste ont toujours été libres d'adopter l'attitude qu'ils ont voulue sur n'importe quelle question; je leur demande donc de coopérer aussi honorablement de leur part que nous l'avons fait de notre part.

L'hon. M. MANION: J'invoque le règlement. Le chef de l'opposition a proposé un amendement à l'effet que notre politique fiscale n'est pas satisfaisante pour cette Chambre. En d'autres termes, il s'agit d'une modification du tarif douanier. Tout le débat aurait donc dû rouler sur la question douanière. A la page 421 de son ouvrage, Bourinot dit:

Quand un amendement est proposé à la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil, il est convenable que la discussion s'en tienne au sujet débattu.

C'est sur la question du tarif douanier que l'amendement a été proposé.

Quand un amendement est repoussé, un débat peut se soulever lorsque l'Orateur pose de nouveau la question sur la politique générale du Gouvernement, ou tout autre sujet non compris dans les exceptions nommées.

Le tarif douanier est l'exception nommée. Je soumets donc que le débat mené par mes honorables amis de la gauche et ayant trait à la question du tarif douanier est absolument irrégulier.

L'hon. M. CANNON: Mon honorable ami aurait parfaitement raison s'il s'agissait d'une motion ordinaire; cependant, il s'agit d'une motion proposant que la Chambre se forme